

Projet IDEFI-PaRé

Appel à Projets

NOUVEAUX ESPACES D'APPRENTISSAGE

2018-2019

www.univ-poitiers.fr



"Des savoirs & des talents"



PaRé

CONTEXTE ET FINALITES

Cet appel à projets s'inscrit dans la dynamique du projet IDEFI PaRé (Parcours Réussite) ayant pour objet premier de favoriser la réussite des étudiants dans une logique d'égalité des chances et d'inclusion.

Le projet IDEFI PaRé encourage l'émergence de pratiques pédagogiques rendant l'étudiant acteur de ses apprentissages, vise à renforcer l'accompagnement apporté aux étudiants tout au long de leur parcours à l'Université et à créer un environnement de travail soutenant la persévérance et la réussite des étudiants.

Les espaces physiques peuvent par leur configuration favoriser la réussite des étudiants :

- en permettant la mise en œuvre de pratiques pédagogiques actives, le développement de formations hybrides, le travail en mode-projet ...
- en répondant aux besoins liés au bien-être des étudiants dans toutes ses dimensions
- en s'appuyant sur l'utilisation du numérique et les nouveaux modes d'apprentissage des étudiants.

Ils constituent la face cachée de la pédagogie.

IDEFI PaRé lance un appel à projet pour soutenir la création ou l'aménagement d'espaces de travail et de vie permettant le développement de nouvelles pratiques d'enseignement et d'apprentissage et favorisant la persévérance et la réussite des étudiants.

Ces espaces pourront être formels (salles de cours, amphis, bibliothèques...), **informels** (espaces publics, espaces de co-working, lieux de détente...) ou **mixtes**. Ils seront conçus comme **des espaces interactifs, ouverts et flexibles**.¹

L'appel à projet est ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire de l'Université de Poitiers.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le projet d'espace présenté doit :

- être **co-construit** avec les étudiants, enseignants et autres parties prenantes
- partir **d'une analyse des besoins** pour soutenir la réussite et la persévérance des étudiants
- expliciter les choix d'aménagement et d'équipements au regard de cette analyse des besoins
- prendre en compte **la diversité des profils des étudiants et l'évolution de leurs attentes...**
- être porté par une équipe

Il devra s'inscrire dans **une logique d'établissement** :

- ouverture à une population large au-delà de la composante,
- articulation et complémentarité avec d'autres espaces,
- contribution à la couverture géographique des différents sites de l'Université (notamment sur les sites moins bien pourvus aujourd'hui comme le Futuroscope, Poitiers centre-ville, Poitiers campus C et D, Angoulême)
- valeur de démonstration, dimensions transposables
- mutualisation des moyens

¹ Pour vous aider dans la réflexion, vous trouverez en ligne le guide Campus d'avenir sur le site du Ministère <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid87012/guide-campus-d-avenir-2015-concevoir-des-espaces-de-formation-a-l-heure-du-numerique.html> et l'ouvrage « Repenser les espaces physiques d'apprentissage » de l'Université Laval du Québec https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/espaces_physiques-orientations_strategiques_0.pdf

Une attention particulière sera portée aux projets :

- favorisant la pluralité des usages
- facilitant les échanges et la circulation entre formation, vie étudiante, recherche
- s'intégrant dans la politique de développement durable de l'Université (mise en œuvre du schéma directeur de développement durable, politique d'achat responsable...)
- entrant dans une démarche d'université inclusive

A I D E A P P O R T E E P A R L ' A P P E L A P R O J E T S

Peuvent être pris en charge :

- l'achat de mobiliers ou de matériels
- des prestations de service externe

Un co-financement d'un minimum de 30 % sera demandé au porteur.

Les bons de commande correspondants et la mise en paiement des factures seront gérés directement par la cellule de coordination PaRé et le CSP conformément aux procédures en cours et dans le cadre d'une convention établie avec le porteur de projet.

M O D A L I T E S D E C A N D I D A T U R E

Le porteur de projet doit au préalable informer l'assesseur à la pédagogie de sa composante ou le directeur du service de son souhait de répondre à l'appel à projets et obtenir leur accord.

Il devra adresser sous forme écrite la présentation de son projet à pare@univ-poitiers.fr en utilisant la grille jointe en annexe.

Ce dépôt de projet peut se faire à tout moment de l'année.

Le porteur de projet sera reçu par un comité technique (composé de la DLPI, d'I-médias, du CRIIP et de la MDE) chargé de de lui faire des recommandations et au besoin de l'accompagner.

A U D I T I O N P A R L E C O M I T E D E P I L O T A G E I D E F I P a R é P O U R A T T R I B U T I O N D E L ' A I D E

Le porteur de projet sera ensuite invité à venir présenter le projet devant le comité de pilotage

Le comité de pilotage pourra retenir tout ou partie des projets déposés en fonction des critères de l'appel à projets et des moyens financiers et/ou humains alloués au dispositif. Il pourra demander une mutualisation des moyens entre différents projets.

Le comité définira au besoin les priorités de mise en œuvre dans le temps des projets sélectionnés.

L'aide allouée au projet sera notifiée par mail au porteur et à l'assesseur concerné dans la semaine suivant la réunion du comité de pilotage.

Elle fera l'objet d'un accord écrit précisant les modalités de paiement de l'aide et les engagements des parties prenantes en termes de bilan des actions, d'évaluation, de reporting et de communication.

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS « Nouveaux espaces d'apprentissage »

à adresser par l'assesseur à la pédagogie ou le directeur du service à pare@univ-poitiers.fr

Nom du Projet :
Coordonnées du référent du projet NOM, Prénom : adresse-mail : fonction : Composante / service :
Acteurs associés au projet :
Emplacement du projet :
Présentation synthétique du projet
Quels sont les besoins qui ont conduit à ce projet ? En quoi entend-il contribuer à la réussite des étudiants ?
Quel en sont le public cible et les usages envisagés ?
Présentation technique détaillée du projet (joindre tous documents nécessaires)
En quoi ces choix d'aménagement et d'équipement permettent de répondre à la question initiale ?

Comment l'évaluerez-vous ? Comment ajusterez-vous ?
Intérêt du projet pour l'établissement : complémentarité des espaces, valeur de démonstration, mutualisation effective des moyens...
Dimension inclusive du projet : comment est prise en compte la diversité des profils et des besoins des étudiants ?
En quoi votre projet prend en compte les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale (lien avec le schéma directeur DD, achat responsable, éco-conception, cycle de vie, évolutivité, etc...)
Avis/commentaires du ou des responsables des composantes et services porteurs du projet

Joindre le budget prévisionnel détaillé du projet et ses modalités de financement en précisant la nature et le volume de l'aide financière demandée à IDEFI PaRé.

Avis du comité technique

Date de réunion ____/____/____

Avis de la DLPI (patrimoine, logistique, accessibilité, durabilité (DD&RS), à affectation et utilisation des surfaces, sûreté sécurité)

Avis d'I-médias (connectique, numérique, TICE...)

Avis de la MDE (co-constuction avec les étudiants, réponse à leurs attentes)

Avis du CRIIP (usages pédagogiques)

Avis du Pôle handicap (dimension inclusive)



Ce projet bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'ANR au titre du programme Investissements d'avenir, réf. ANR-11-IDFI-0028